

**Commune de DAMERY**

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques  
pour l'application des I, II, III de l'article L 125-5 du code de l'environnement

**1. Annexe à l'arrêté préfectoral**

n° **DPC/2018/002**

du

**12 JAN 2018**

mis à jour le

**2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [ PPRn ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

oui  non

Approbation	date	<b>10 décembre 1976</b>	aléa	<b>Inondation</b>
Approbation	date	<b>05 mars 2014</b>	aléa	<b>Mouvement de terrain</b>
Prescription	date	<b>12 octobre 2017</b>	aléa	<b>Inondation</b>

Les documents de référence sont :

<b>Décret d'approbation des plans de surfaces submersibles (PSS) de la vallée de la rivière de la Marne (secteur Epernay)</b>	Consultable sur Internet	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Arrêté préfectoral du 05 mars 2014 d'approbation du plan de prévention du risque naturel mouvement de terrain de la côte d'Ile de France dans le secteur de la vallée de la Marne</b>	Consultable sur Internet	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Arrêté préfectoral du 12/10/17 fixant le périmètre du plan de prévention du risque naturel Inondation</b>	Consultable sur Internet	<input checked="" type="checkbox"/>

**3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [ PPR m ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

oui  non

	date		effet	
	date		effet	

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

**4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [ PPR t ]**

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t

oui  non

	date		effet	
	date		effet	
	date		effet	

Les documents de référence sont :

	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>
	Consultable sur Internet	<input type="checkbox"/>

**5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité**

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

	Forte	Moyenne	Modérée	Faible	Très faible
La commune est située dans une zone de sismicité	zone <b>5</b>	zone <b>4</b>	zone <b>3</b>	zone <b>2</b>	Zone <b>1</b> <input checked="" type="checkbox"/>

pièces jointes

**6. Cartographie**

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

- Zone d'aléa inondation issue du PSS
- Cartographie du zonage réglementaire du plan de prévention du risque naturel de glissement de terrain de la côte d'Ile de France dans le secteur de la vallée de la Marne
- Synthèse de la phase 2 – Détermination de l'aléa hydraulique et carte d'aléas

**7. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique**

La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail [www.prim.net](http://www.prim.net) dans la rubrique « Ma commune face aux risques »

Date **23 JAN 2018**

Le préfet de département

Antoine ABOUBACAR